



# Réseau ONC'ORIENT

## Cahier des charges « Aide à domicile » - Année 2005

### PRINCIPES GENERAUX

- ▶ Le caractère innovant du Réseau Onc'Oriant et les différents traitements accompagnés obligent à un label « qualité ».
- ▶ L'accompagnement social est un des facteurs de réussite des soins, il s'appuie sur des compétences et des valeurs partagées – discrétion, confiance, confort du patient, qualité de l'écoute...
- ▶ Les interventions chez un patient commenceront à réception d'un accord écrit (fiche de liaison) du Réseau (par télécopie).

### ENGAGEMENT DES PRESTATAIRES

- ▶ Ils ont l'**agrément qualité** délivré par les départements 56 et/ou 29 (territoire n° 3) (*attestation à fournir impérativement*)
- ▶ Ils doivent être **en mesure de percevoir les chèques domicile universels** (en l'occurrence « Chèque Domicile » : *attestation à fournir impérativement*)
- ▶ Ils communiquent par courrier leur secteur géographique d'intervention et, dans ce cadre, les moyens humains dont ils disposent, à l'Assistante Sociale du Réseau.
- ▶ Ils identifient un référent « Onc'Oriant » dont les coordonnées sont à indiquer ci-dessous.
- ▶ Ils s'engagent à suivre le protocole défini, notamment à intervenir à réception de l'accord écrit du Réseau (fiche de liaison transmise par télécopie).

### COUT DE LA PRESTATION

L'heure de service pour l'année 2005 est de **17 €** (**heure normale, dimanches et jours fériés**), calculée à partir des éléments suivants :

- Salaire, toutes charges comprises, d'un personnel qualifié
- Paiement des frais de transport
- Paiement du temps de formation
- Paiement des temps de pause et d'entretiens professionnels
- Paiement des frais téléphoniques

La prestation est réglée, après facturation au Réseau Onc'Oriant, avec les Chèques Emplois Services Universels. Deux factures sont établies :

- l'une au Réseau Onc'Oriant (17,00 € x nombre d'heures),
- l'autre directement au patient correspondant à sa participation horaire de **1,52 €**

### EVALUATION

1° A l'issue des 60 h, le **service prestataire contacte l'assistante du service social** du Réseau Onc'Oriant pour faire un bilan.

2° Les **prestataires de service s'engage à répondre à toutes sollicitations d'organismes** chargés, par le Réseau, d'effectuer le bilan des missions.

**Seuls les prestataires de service ayant signé le cahier des charges et la Charte sont partenaires du Réseau Onc'Oriant.**

**Pour le Réseau Onc'Oriant**  
Dr M.J. GOUDIER – Présidente

**Identification du prestataire**  
(Nom du référent – Adresse – Tél. – Fax)

Signature  
Date